

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 37 (1957)
Heft: 3

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

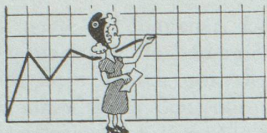
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Réduction des importations. — Le Conseil des Ministres a adopté, le 14 mars, un plan d'austérité qui vise à réduire le déficit de la balance commerciale française. Pour comprimer les importations, le Conseil a décidé de recourir aux quatre mesures suivantes :

1^o application à tous les produits libérés à l'importation, en provenance des pays de l'O. E. C. E., d'une taxe de compensation de 15 % ;

2^o la durée des licences d'importation, qui était auparavant de six mois est ramenée à trois mois ;

3^o dépôt obligatoire par l'importateur, lors de la délivrance des licences, d'une somme égale au quart de la valeur des marchandises à importer ;

4^o suppression du régime des certificats d'importation, qui sera remplacé par celui des licences d'importation automatiques.

Ces mesures extrêmement graves sont entrées immédiatement en vigueur et nous en avons informé nos membres par deux éditions spéciales de notre Bulletin hebdomadaire d'information.

SALAIRES

Agitation sociale. — Alors que la situation sociale était restée calme en automne, bien que le « rendez-vous d'octobre » n'ait pas eu lieu malgré les demandes syndicales, les premiers symptômes d'agitation sont apparus dans le courant de janvier et se sont depuis sensiblement aggravés. Ils concernent la fonction publique et le secteur nationalisé où les revendications des salariés deviennent de plus en plus pressantes, appuyées souvent par des mouvements de grève généralement, il est vrai, d'une durée limitée. Par contre, dans le secteur privé, la situation reste, jusqu'à présent, assez calme.

PRIX

L'indice à la cote d'alerte. — L'agitation sociale n'a pas pu déterminer le gouvernement à modifier sa position. Il persiste de croire qu'il faut éviter une nouvelle majoration générale des rémunérations qui se répercuterait aussitôt sur les prix. En même temps, il déploie des trésors d'ingéniosité pour freiner la hausse des prix, que personne ne songe plus à nier, et pour empêcher ainsi l'indice des 213 articles de dépasser la cote 149,1, ce qui entraînerait l'entrée en vigueur de l'échelle mobile des salaires.

Malheureusement, les expédients employés pour contrarier l'ascension de l'indice à coup de subventions et de détaxes sont de nature à amplifier dans l'esprit du public, au lieu de l'atténuer, le sentiment de la hausse des prix. D'autre part, le contenu du panier de la ménagère constitue un critère qui l'emporte sur les artifices officiels qui d'ailleurs n'ont pas pu empêcher l'indice des 213 articles de passer de 1,468, en

janvier 1956, à 148,9 en février 1957. La cote d'alerte risque ainsi d'être dépassée. Menacé aussi bien par les revendications des salariés que par l'évolution des prix, l'équilibre prix-salaires devient de plus en plus précaire, pendant que les mesures destinées à abaisser l'indice des 213 articles tendent à aggraver le déficit budgétaire et qu'ainsi se renforcent les causes de hausse des prix.

Évolution favorable.

— De décembre à janvier, l'indice de la production industrielle, calculé d'ordinaire sur la base 100 = 1952, a à peine varié. Sans le bâtiment, il passe de 140 en décembre à 141 en janvier ; avec le bâtiment, il s'établit à 135 pour les deux mois. Ce plafonnement d'un mois à l'autre n'empêche pas les indices de janvier 1957 d'être en hausse de 9 % par rapport à ceux de janvier 1956 (129 sans le bâtiment et 125 avec le bâtiment).

De décembre 1956 à janvier 1957, on constate une augmentation de 6 % de la production électrique et de 15 à 16 % de celle du gaz. Par contre, l'activité dans le secteur des carburants accuse un fléchissement de 4 à 3 %, dû à la diminution des arrivages de pétrole brut dans les raffineries.

Participation du Maroc et de la Tunisie.

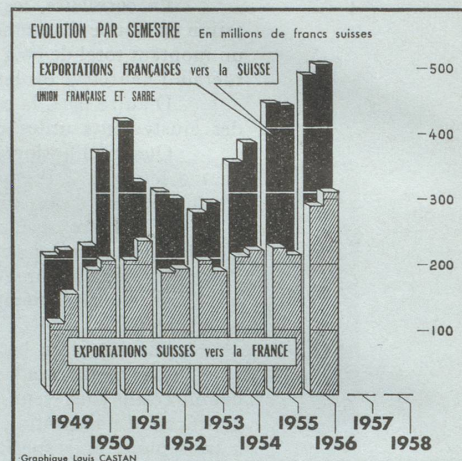
— Le Comité monétaire de la zone franc vient de se réunir pour la première fois avec la participation des représentants du Maroc et de la Tunisie. Il a été procédé à des échanges de vues tant sur les problèmes généraux intéressant les trois pays que sur un certain nombre de questions particulières. Des méthodes ont été proposées pour résoudre ces problèmes. Il a été notamment prévu que les échanges d'information auraient lieu périodiquement et que, après accord définitif des gouvernements intéressés, des groupes de travail seraient constitués. Il a été également procédé à un examen des répercussions du marché commun sur les relations économiques à l'intérieur de la zone franc.

Déficits aggravés.

— Cette évolution de la situation économique intérieure est d'autant plus préoccupante qu'elle se précise au moment même où la position extérieure du franc se trouve menacée par le déficit croissant de la balance commerciale. C'est ainsi qu'à l'Union européenne de paiements, le déficit de la France s'est élevé à 70,5 millions de dollars, en janvier, et à 88 millions en février, soit pour les deux premiers mois de l'année au total 158,5 millions, tandis que pendant la période correspondante de 1956 le solde passif n'excédait pas 64,2 millions.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

GRAPHIQUES DU COM

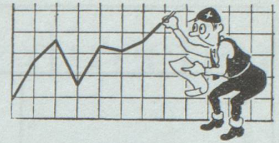


COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	21 mars 3.440	21 fév. 3.370	22 mars 3.110
Cours fr. s. marché parallèle.	21 mars 95	21 fév. 94,25	22 mars 95,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	15 mars 428	15 fév. 404	16 mars 340
Ind. prod. ind. (1938 = 100) .	décembre 194	novembre 198	décembre 179
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	décembre 226	novembre 225	décembre 210
Ind. prix de gros (1949 = 100)	février 144,4	janvier 144,9	février 142,9
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	février 148,9	janvier 148,5	février 147,9
Transports commerc. (mio. t.).	décembre 18,5	novembre 18,8	décembre 17,7
Voyageurs (millions)	décembre 49,5	novembre 44,6	décembre 44,7
Ind. vol. import. (1938 = 100)	février 128	janvier 132	février 150
Ind. vol. export. (1938 = 100)	février 202	janvier 187	février 190
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	février -88	janvier -70,5	février -8,7

U. E. P.

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Comptes de la Confédération pour 1956. — Le résultat des comptes de la Confédération pour 1956 a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Ils présentent en effet un excédent de 423 millions de francs, supérieur de 75 millions à la somme portée au budget, et n'ont jamais atteint jusqu'à présent un tel montant. D'ailleurs, s'il n'avait pas été procédé dans le compte des variations de la fortune à des amortissements et à la constitution de provisions non prévus au budget, le boni aurait atteint 532 millions.

MERCE FRANCO-SUISSE

COMMERCE EXTERIEUR

Résultats de février.

Pour le deuxième mois de l'année, les importations ont atteint 709,7 millions de francs contre 740,5 millions en janvier et 503,2 millions en février 1956. Les exportations se sont élevées à 547,8 millions en regard de 488,1 et 463,7 millions pour les périodes correspondantes.

La balance commerciale pour février présente donc un

solde passif de 161,9 millions de francs alors que ce solde était de 252,4 millions en janvier 1957 et de 39,5 millions en février 1956.

U. E. P.

Solde passif en février.

— Le trafic des paiements avec les pays membres de l'Union européenne de paiements fait ressortir pour le mois de février un solde passif de 96,8 millions de francs pour la Suisse. Le crédit de la Confédération s'est réduit à 247,5 millions de francs. Le quota et la rallonge de 929,2 millions au total sont utilisés à raison de 26,6 % contre 45,5 % à fin février 1956.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Excédents de 232 millions en 1956.

— Le compte d'exploitation des C. F. F. pour 1956 enregistre un excédent de 231,8 millions de francs. Cette somme est inférieure de 38,2 millions (14,1 %) au résultat de l'année précédente. On ne connaît pas encore le solde du compte de profits et pertes, mais si l'on se base sur le dernier rapport trimestriel de la Direction Générale, l'important excédent enregistré en 1955 ne sera pas atteint. En effet, les dépenses de personnel grèvent lourdement l'exploitation des C. F. F., à la suite des augmentations de salaires votées par les Chambres, du relèvement des allocations de renchérissement, des charges sociales qui en ont découlé et de l'accroissement de l'effectif.

P. T. T.

59 millions de bénéfice en 1956.

— Les P. T. T. ont réalisé en 1956 un bénéfice net de 58,8 millions de francs, soit 16,9 millions de moins qu'en 1955. L'excédent de recette

est donc inférieur à la somme de 60 millions que les P. T. T. doivent verser chaque année à la Confédération, ce qui a obligé à prélever 1,2 millions sur le fonds de compensation ad hoc.

Comme toujours, ce sont les postes qui ont accusé un déficit de 63 millions, total jamais atteint à ce jour. En revanche, le téléphone, le télégraphe et la radiodiffusion ont procuré un excédent de recettes de 124 millions. Comme pour les C. F. F., le déficit des postes est dû en grande partie à l'augmentation des dépenses pour le personnel.

Les possibilités du Haut-Rhin.

— Le Conseil National a approuvé un rapport du Conseil Fédéral concernant les possibilités techniques et économiques de la navigation sur le Rhin Supérieur, c'est-à-dire de Bâle jusqu'au Lac de Constance.

Ce rapport souligne que du point de vue technique, aucun problème ne reste à résoudre, mais que les effets économiques sur le développement de la Suisse orientale ne peuvent être estimés exactement.

Ravitaillement normal.

— Dans son rapport, une grande société productrice souligne que le ravitaillement en matières premières est de nouveau normal. Les cours du cacao se sont stabilisés en 1956 à un niveau relativement bas par rapport aux fortes hausses dont ce produit fut l'objet ces dernières années. En revanche, la situation du marché du sucre est moins favorable, les événements de Suez ayant fait monter les cours de 42 % en 15 jours. Cette hausse s'est quelque peu atténuée vers la fin de l'année.

Deux projets rejetés.

— Le 3 mars, le peuple suisse a rejeté par 389.575 voix contre 360.770 voix le projet de loi sur la protection civile, bien que ce projet ait été accepté par la majorité des cantons (14 contre 8). On sait que ce projet avait suscité de vives polémiques en raison du fait qu'il instituait un service obligatoire pour les femmes, alors que celles-ci ne jouissent pas encore du droit de vote en Suisse.

Le même jour, le peuple suisse a également repoussé, par 427.859 voix contre 319.634 voix le projet de statut de la radio et de la télévision.

Le Salon de Genève.

— Du 14 au 24 mars, s'est tenu à Genève le Salon de l'Auto qui, cette année, a réuni un nombre encore plus grand d'exposants et qui a eu le privilège de présenter aux visiteurs toutes les grandes marques automobiles.

Il a été inauguré le 14 mars par M. H. Streuli, Président de la Confédération.

NAVIGATION

INDUSTRIE DU CHOCOLAT

VOTATIONS FÉDÉRALES

AUTOMOBILE

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	19 mars 34	19 fév. 33,75	20 mars 32,25
Cours billet 100 fr. fr.	19 mars 1,04 1/2	19 fév. 1,05 3/4	20 mars 1,06
Ind. gén. actions.	février 451	janvier 458	février 440
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	4 ^e trim. 140	3 ^e trim. 137	4 ^e trim. 135
Ind. prix de gros (1939 = 100)	février 216,8	janvier 224,4	février 216,8
Ind. prix cons. fam. (1939 = 100)	février 173	janvier 177,1	février 173
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	4 ^e trim. 106	3 ^e trim. 105,1	4 ^e trim. 102,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	décembre 2,10	novembre 2,27	décembre 1,97
Voyageurs (millions).	décembre 18,6	novembre 16,7	décembre 16,8
Ind. import. (1938 = 100)	février 213	janvier 222	février 158
Ind. export. (1938 = 100)	février 198	janvier 179	février 165
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	février -22,1	janvier -21,8	février -3,4